[illegible]
[illegible] ... de M.
Casault ...

# SOUVENIR

CONSACRÉ A LA MÉMOIRE VÉNÉRÉE DE

# M. L. J. CASAULT

PREMIER RECTEUR

DE

## L'UNIVERSITE LAVAL.



———§o§———

QUEBEC:
IMPRIMERIE DE LÉGER BROUSSEAU,
RUE BUADE, HAUTE VILLE.

1863.

# SOUVENIR

CONSACRÉ A LA MÉMOIRE VÉNÉRÉE DE

# M. L. J. CASAULT

PREMIER RECTEUR

DE

## L'UNIVERSITE LAVAL.

——§o§——

QUEBEC:

IMPRIMERIE DE LÉGER BROUSSEAU,

RUE BUADE, HAUTE VILLE.

1863.

Le Comité, chargé de faire exécuter un monument en l'honneur de M. Louis Jacques Casault, s'est trouvé, après liquidation des frais d'érection de ce monument, à posséder en caisse une faible somme sans destination prévue.

Il a cru devoir employer cette somme à rendre possible la publication d'une brochure, contenant les éloges solennellement décernés aux mérites de l'illustre défunt, accompagnés d'un portrait et d'une photographie du marbre élevé sur la tombe de celui que les souscripteurs ont voulu honorer.

Les trois morceaux, ci après reproduits, sont : le discours de M. le Grand Vicaire Cazeau de l'Archevêché, prononcé aux funérailles de son digne confrère et ami, le 8 Mai 1862 : la biographie de M. Casault écrite par son collègue du Séminaire de Québec, M. Méthot : l'éloge funèbre prononcé par M. LaRue professeur de Laval, le 8 Janvier 1863, en séance publique dans la grande salle de l'Université.



Prends après ton décès le rang que dans ta vie,
A côté des Cartier, des Champlain, des Laval,
Ton esprit délicat, ta grande modestie
Refusaient constamment au banquet national.


D. O. M.
HIC JACET
ILLUSTR. ET REV. LUDOVICUS JACOBUS CASAULT,
PRESBYTER,
IN SACRA THEOLOGIA DOCTOR,
ARCHIEPISCOPI QUEBECENSIS VICARIUS GENERALIS,
UNUS E RECTORIBUS HUJUSCE URBIS SEMINARII
CUI PER NOVEM ANNOS SUPERIOR PRÆFUIT;
IDEM, POSTQUAM PRIORES OCTO PER ANNOS SEMINARII MINORIS
ALUMNOS DISCIPLINA INFORMAVIT,
NOVISSIME MAJORIS SEMINARII FACTUS PRÆSUL.
AD OBTINENDAM CONDENDÆ UNIVERSITATIS FACULTATEM
IN ANGLIAM MISSUS,
MIRA PRUDENTIA MIRAQUE IN REBUS AGENDIS PERITIA
REM AD OPTATUM FINEM PERDUXIT.
SINGULARI TANDEM CONSILIO, QUUM ILLUSTRISSIMAS EUROPÆ URBES
INVISISSET,
OMNIA QUÆCUMQUE IN SINGULIS ACADEMIIS CREDERET OPTIMA
DECERPENS,
PATRIAM SUAM, ADJUVANTIBUS CONSORTIBUS, UNIVERSITATE-LAVALLENSI
CUJUS PRIMUS FUIT RECTOR,
DOTAVIT.
NULLIUS TAMEN REI APPETENS NISI DEI GLORIÆ ET RELIGIONIS INCREMENTI,
PER TOTAM VITAM TOTISQUE VIRIBUS INSTITUTIONI JUVENTUTIS INDESINENTER INCUBUIT;
TUM IPSIS MAGISTRIS ACCEPTISSIMUS, TUM ALUMNIS CARISSIMUS,
INCREDIBILI OMNIUM DESIDERIO ET DOLORE
EXTINCTUS EST,
DIE V MAII, A.D. MDCCCLXII, ÆTAT. LIV
R. I. P.
AD MEMORIAM TANTI VIRI HOC PIUM MONUMENTUM EREXERUNT CIVES ET CLERICI.

# ALLOCUTION

DE

# M. LE GRAND VICAIRE C. F. CAZEAU.

---

Avant de déposer dans la tombe les restes mortels de l'illustre ecclésiastique dont la perte excite, en ce moment, de si universels regrets, qu'il me soit permis, Messieurs, de payer mon faible tribut de louange à sa mémoire. J'ai eu le bonheur de vivre, pendant près de trente ans, dans son intimité, et par conséquent d'avoir de continuelles occasions de connaître les qualités précieuses dont son âme était enrichie; il m'est donc bien agréable de vous en rappeler ici le souvenir, maintenant que sa modestie ne peut plus m'imposer le silence.

Vous le savez, Messieurs, M. Louis Jacques Casault fut appelé, dès les premières années de sa carrière sacerdotale, à faire partie du vénérable Séminaire de Québec qui a fourni tant d'hommes éminents aux différentes classes de la société. Il comprit dès lors la grandeur de la tâche qu'il avait entreprise, et il s'y dévoua avec un courage qui ne se démentit jamais, malgré la délicatesse d'une santé que le travail rendait, chaque jour, de plus en plus chancelante. Convaincu que la science humaine ne peut qu'être

stérile, si elle n'est appuyée sur la religion, il s'appliqua surtout à inspirer aux jeunes gens qui lui étaient confiés, l'amour de leurs devoirs envers Dieu et envers la société ; il voulait former à la fois des hommes éclairés, des chrétiens fidèles à la religion et des citoyens dévoués à la patrie. J'en appelle ici, sans hésiter, à tous ses élèves dont un bon nombre occupent une place distinguée dans l'église et dans l'état : tous n'ont qu'une voix pour proclamer avec quel zèle et quelle fidélité il remplit la noble mission que la Divine Providence lui avait départie.

Je ne parlerai pas ici de sa science profonde, de son tact si exquis, de l'aménité de son caractère, du charme de sa conversation et de tant d'autres qualités qui le faisaient aimer et chérir de tous ceux qui avaient des rapports avec lui. Je ne ferai pas mention non plus de sa sagesse, ce don le plus précieux du ciel, qu'il possédait à un haut dégré. Bientôt, je l'espère, une bouche plus éloquente saura rendre une plus parfaite justice à la mémoire d'un homme dont le nom mérite d'être inscrit parmi ceux des plus grands bienfaiteurs du Canada. Qu'il me suffise de dire que toutes ces rares qualités dont son cœur et son esprit étaient ornés, il les employa, avec une énergie toujours croissante, au service de l'Eglise et de son pays ; ils les manifesta surtout, pendant les neuf années qu'il occupa la charge difficile de Supérieur du Séminaire. Aussi jouissait-t-il de toute la confiance de notre vénérable Archevêque et de son digne coadjuteur. Il y a dix ans, ils l'avaient appelé, comme Grand Vicaire, dans leurs conseils, et, en toute occasion, ils furent heureux de profiter de ses lumières, au milieu des difficultés inséparables de l'administration diocésaine.... Oh ! quelle ne sera pas

la douleur de Mgr l'Evêque de Tloa, que les intérêts de la religion ont conduit auprès du Chef suprême de l'Eglise, quand il apprendra que la mort l'a privé d'un de ses plus solides appuis ! Quelle ne sera pas aussi la douleur de Mgr l'Evêque de Kingston et du digne Supérieur du Séminaire que les mêmes intérêts ont également appelés à Rome, quand ils sauront qu'ils ne doivent plus revoir, en ce monde, celui dont ils partagèrent si longtemps les travaux et la sollicitude !

J'ai dit que le regretté défunt employa les dons qu'il avait reçus du ciel au service de l'Eglise et de son pays. Ai-je besoin, Messieurs, de vous en donner la preuve ! Regardez cette belle Université-Laval qui fait l'admiration, non seulement des enfants de notre jeune Canada, mais encore des étrangers, des habitants même de la vieille Europe où s'élèvent tant de monuments illustres du même genre. Elle vous redira tout ce qu'il a fallu, dans son fondateur, d'intelligence, de grandeur de vues, d'énergie et de persévérance, pour créer et compléter une œuvre d'une si vaste étendue. L'Université-Laval, voilà, Messieurs, un monument qui éternisera sa mémoire, et qui la fera bénir de toutes les générations qui se succèderont sur le sol canadien.

Mais, Messieurs, l'homme distingué dont nous déplorons la perte n'est pas mort ; il vit encore dans l'œuvre qu'il a édifiée, et qu'il lui a été donné de voir grandir avec tant de rapidité ; il vit dans la personne de ses confrères bien-aimés qui ont coopéré si admirablement à cette noble entreprise ; il vit dans la personne des professeurs de l'Université si dévoués à la science. Tous, prêtres et laïques, animés de son esprit, cultiveront à l'envi cette belle jeunesse sur

laquelle reposent tant de glorieuses espérances ; leurs successeurs se feront un devoir de suivre leurs traces, et l'Université-Laval, l'orgueil de notre pays, remplira d'âge en âge la mission de lumière qu'elle a reçue de son vénérable fondateur.

Espérons, Messieurs, que le prêtre, qui s'est consumé de la sorte pour la gloire de la religion et de la patrie, aura reçu un accueil favorable du Souverain Juge, et qu'aidé de la protection de Marie, la Reine des Anges, dont il fut un des plus zélés serviteurs, il a déjà obtenu la récompense qui lui est assurée par ces paroles de l'Evangile : " Celui qui fera et enseignera " sera grand dans le royaume des cieux." *Qui fecerit et docuerit, hic magnus vocabitur in regno cœlorum* (S. Math. V, 19).



NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

# M. LOUIS-JACQUES CASAULT.

---

"In eo contingebat, quod plerisque contra solet, ut majora omnia re, quam fama viderentur."—MACROBE.

L'année académique 1861-62 sera douloureusement célèbre dans les annales du Séminaire de Québec et de l'Université-Laval, par la mort de M. Louis-Jacques Casault, Vice-Recteur de l'Université et Directeur du Grand Séminaire. Cet homme illustre, dont la perte a excité des regrets universels, s'est éteint le 5 mai dernier, à la suite d'une maladie de quelques jours, et, après avoir fourni une carrière trop courte, mais riche de mérites et marquée par de nombreux travaux. Le Séminaire de Québec conservera chèrement sa mémoire; et, quelle que soit la destinée que la Providence réserve à l'Université-Laval, son nom restera inséparablement attaché à celui de cette institution. Au premier bruit de cette *perte nationale*, les citoyens de la capitale et le pays tout entier se sont unis avec ses confrères et leurs élèves dans un même sentiment de douleur, d'admira-

tion et de reconnaissance. Les journaux se sont empressés de lui payer un juste tribut d'éloges, et déjà l'on s'occupe d'élever à sa mémoire un monument, qui rappellera à la postérité ce qu'il a fait pour la religion et la patrie.

Nous n'avons pas la prétention de rien ajouter à ce magnifique concert de la reconnaissance et de l'admiration publiques ; nous nous proposons seulement de joindre quelques détails que nous fourniront nos propres souvenirs, à tout ce qu'on a déjà dit de plus intéressant à la louange du premier Recteur de l'Université-Laval.

## I

Monsieur Louis-Jacques Casault naquit à Saint-Thomas, comté de Montmagny, le 17 juillet 1808. A l'époque de sa mort, plusieurs années s'étaient écoulées depuis qu'il avait visité cette paroisse où d'ailleurs il ne comptait plus de proches parents. Sa mère, fort âgée, réside actuellement à Saint-Arsène. Son aïeul paternel avait émigré de France en Canada; mais il n'avait jamais perdu le souvenir de sa première patrie. Parvenu à une grande vieillesse, il se plaisait à parler de la France à ses petits-enfants. Plus tard, M. Casault nous décrivait, d'après les récits du bon vieillard, le village où avaient vécu ses ancêtres, " persuadé, disait-il qu'il reconnaîtrait sûrement l'habitation et ses alentours." Toutefois, lorsqu'il fut appelé par les affaires du Séminaire à traverser la France, il ne voulut pas se détourner de sa route pour

visiter le pays de ses aïeux. Il se serait fait un scrupule de donner à la plus légitime des satisfactions, un seul instant de cette vie qu'il avait consacrée tout entière au service de la jeunesse et de la science.

M. Casault entra en 1822 au Petit-Séminaire de Québec, où il fit en six ans un cours d'études tout à fait brillant. Ses confrères de classe, déjà bien décimés par la mort, n'ont pas oublié avec quelle ardeur il se livrait au travail, quelle pénétration et quelle sûreté de jugement il déployait dans l'étude des matières les plus difficiles. L'un d'eux nous racontait un jour son entrée au Séminaire. " L.-J. Casault était déjà vieux, pour un élève de Trente-Sixième, comme on disait alors. Elevé à la campagne, n'ayant guère fréquenté que les petites écoles—et Dieu sait ce qu'elles étaient alors à cette époque — tout en lui annonçait une excessive réserve et une grande timidité. Bref, l'impression qu'il produisit d'abord sur ses confrères lui fut peu favorable ; mais on ne tarda pas à changer d'opinion. Dès les premières leçons qu'il reçut, ses remarquables talents se firent jour ; et tandis que les petits espiègles qui s'étaient égayés aux dépens du *nouveau*, continuaient à ramper dans les bas-fonds de la Trente-Sixième, lui, se plaçait d'un seul bond à la tête de ses camarades, et bientôt il fallait le transférer dans une autre classe, pour fournir de nouveaux aliments à son zèle, et le mettre à même de cueillir de plus nobles couronnes."

Mais c'est surtout dans l'étude de la philosophie et des sciences qu'il remporta les plus brillants succès. On se rappelle encore aujourd'hui que, pendant un de ces examens publics qui se faisaient alors avec tant

de solennité et attiraient un si nombreux auditoire, M. Jérôme Demers, supérieur du Séminaire et professeur de Physique, interrompit les exercices, pour faire l'éloge du jeune Casault, " le meilleur élève, disait-il, que, dans toute sa longue carrière, il eût encore rencontré."

Le 5 octobre 1828, M. Casault reçut la tonsure des mains de Mgr. Panet. Obéissant à une exigence, qui ne se fait que trop sentir encore aujourd'hui dans la plupart de nos maisons d'éducation, il dut faire marcher ensemble l'étude de la théologie et la direction de plusieurs classes qui lui furent successivement confiées. Séminariste exemplaire, il se recommanda toujours par son esprit sérieux et par une piété douce et solide ; et, comme professeur, il laissa voir tout d'abord ces hautes qualités qui brillèrent en lui d'un si vif éclat, lorsqu'il se fut définitivement consacré à l'œuvre du Séminaire.

## II

M. Casault fut ordonné prêtre en 1831, et nommé de suite vicaire de M. Gatien, curé du Cap-Santé, auprès duquel il resta pendant trois ans.

Heureux le jeune prêtre qui, au seuil de sa carrière sacerdotale, a le bonheur de trouver, dans le curé dont il est appelé à partager les travaux, un modèle de régularité, un bienveillant conseiller, un guide sûr et fidèle ! plus heureux encore le jeune vicaire qui comprend bien la nature de ses devoirs, et quels

immenses avantages il peut retirer, pour le reste de sa vie, de ces quelques années de noviciat et d'épreuves !

M. Casault ne parlait jamais de son vénérable curé qu'avec le plus profond respect et une sorte d'attendrissement. Il y avait eu entre ces deux hommes, si dignes de s'apprécier, un continuel échange de respect et d'estime, d'amitié et d'attachement. M. Gatien méritait bien la considération dont son jeune confrère se plaisait à l'entourer. Prêtre d'une conduite irréprochable, administrateur d'une prudence consommée, prédicateur aussi savant qu'éloquent, il a laissé les meilleurs souvenirs et au Séminaire, où il demeura quelques années, et dans la paroisse qu'il a gouvernée si longtemps. M. Casault admirait en lui ces habitudes de travail et d'ordre, ce tact délicat, cette fermeté de caractère, toutes ces qualités enfin dont il portait en lui-même les précieux germes et qui l'ont si éminemment distingué. Au reste, il trouvait son bonheur dans l'humble condition de vicaire. Il ne désirait point changer de position ; il aurait aimé à partager jusqu'à la fin de sa carrière, les travaux de son vénérable curé. Mais la Providence avait sur lui d'autres vues. Les Directeurs du Séminaire cherchaient alors à augmenter le nombre des professeurs de leur institution. Connaissant les aptitudes du jeune vicaire du Cap-Santé, ils l'invitèrent à se dévouer, dans leur maison, à l'éducation de la jeunesse. Comme la faiblesse de sa santé lui rendait très-pénibles les fonctions du saint ministère, et qu'il avait pour l'étude un goût prononcé qu'il ne pouvait guère satisfaire dans sa position actuelle, il crut devoir accepter l'offre qui lui était faite, et, dans l'automne de 1834, il revint au Séminaire de Québec, dont il ne devait plus sortir.

## III

M. Casault a travaillé pendant près de trente ans à l'œuvre du Séminaire, et il a rempli successivement les charges les plus importantes de cette maison. Il est superflu de faire remarquer qu'une existence concentrée ainsi dans une maison d'éducation ne saurait offrir beaucoup d'événements. A part la fondation de l'Université-Laval, à laquelle nous consacrerons spécialement quelques pages, nous n'avons donc plus qu'à montrer M. Casault dépensant pour ainsi dire toute sa vie au service du Séminaire, et à faire ressortir la grande influence qu'il exerça sur les destinées de cette maison.

Directeur du Petit-Séminaire pendant huit années consécutives, il sut tout à la fois se faire aimer et se faire craindre des élèves, dont le nombre augmenta alors rapidement. Il leur consacrait tous ses instants et toutes ses pensées. Il étudiait sans cesse leur caractère, leurs dispositions bonnes ou mauvaises, pour les traiter ensuite avec plus ou moins de douceur ou de sévérité, et il ne se trompait presque jamais dans ses appréciations. Rien de ce qui pouvait affecter le bien-être moral ou matériel de ses chers enfants ne lui était indifférent. Il avait pour maxime que le directeur doit regarder comme sa propre affaire tout ce qui intéresse ses élèves, et que, partout où se trouvent ses élèves, il peut, il doit se trouver avec eux. Durant la récréation, on le voyait s'arrêter indifféremment auprès des plus petits aussi bien qu'auprès des écoliers les plus avancés dans leurs classes. A ces derniers il adressait des paroles sérieuses sur leurs projets et leur avenir : il savait

charmer les autres par une conversation appropriée à leur âge, mais qui renfermait toujours quelques utiles conseils.

S'il soumettait les élèves à une surveillance continuelle et par lui-même et par le moyen des maîtres de discipline, dont il exigeait beaucoup d'attention, il tâchait aussi de leur adoucir les fatigues du travail et les rigueurs de la règle en améliorant leur bien-être, et de varier un peu la monotonie de la vie commune par des distractions inattendues et habilement ménagées. C'est sur sa demande que le Séminaire convertit en cour de récréation, pour la division des grands, une partie considérable de son jardin. On sait les travaux qu'il fit exécuter à la maison de campagne de Maizerets et à celle de Saint-Joachim, où, depuis cette époque, plusieurs écoliers de la ville et ceux qui appartiennent à des pays étrangers ont la permission de passer leurs vacances.

En 1846, il conduisit sa communauté à Saint-Joachim ; et, par cette petite promenade, il préluda à ces voyages plus hardis qui fournirent aux écoliers de Québec l'occasion de faire connaissance avec leurs confrères de Montréal, de Saint-Hyacinthe et de Sainte-Anne. Comme il croyait que les rapports entre les différents colléges de la province ne pouvaient produire que d'heureux résultats, il voyait avec une vive satisfaction les autres établissements se prêter de bon cœur à ces relations amicales ; et, l'année dernière encore, il présida avec une ardeur toute juvénile aux préparatifs que l'on fit, au Séminaire de Québec, pour recevoir les élèves de Saint-Anne. C'est que, outre le plaisir qu'y goûtaient ses chers enfants, il voyait dans ces excursions bien autre chose qu'une simple visite d'amis indifférents. Toute sa vie,

il a chéri l'idée de voir une union fraternelle s'établir entre les élèves des diverses institutions ; il a vivement désiré les enrôler sous un même drapeau, pour lutter ensemble, s'entr'aider de leurs exemples et rivaliser d'une généreuse émulation.

Persuadé que les impressions que l'on reçoit dans le jeune âge sont ineffaçables, il désirait que les enfants en emportassent du Séminaire les meilleures possibles. Quand les grandes fêtes de Pâques et de Noël arrivaient, il voulait qu'elles fussent célébrées avec la plus grande solennité. Il faisait orner la chapelle avec autant de richesse que de goût ; la musique et le chant venaient encore rehausser l'éclat des cérémonies ; et, pour ne négliger aucun moyen, il avait soin qu'au dîner, un régal extraordinaire contribuât aussi pour sa part à rappeler aux enfants le souvenir des bonnes fêtes.

Nous n'avons pas craint d'entrer dans ces détails, parce qu'ils nous semblent propres à peindre le caractère de M. Casault, de cet homme dévoué, qui cachait tant de douceur et de bonté sous un extérieur sévère, et qui ne cessait de prodiguer les attentions les plus délicates à tous ceux qui avaient le bonheur de lui être confiés. Aussi, son cœur trouvait-il, dans la reconnaissance et l'amour de ses élèves, la plus belle récompense de sa sollicitude et de ses soins.

## IV

En 1851, M. Casault fut élu supérieur du Séminaire. Nommé une seconde fois sans interruption, il devait sortir de charge au bout des six ans

fixés par la règle ; mais, la fondation de l'Université qu'il avait commencée n'étant pas encore terminée, les Directeurs du Séminaire jugèrent qu'il serait difficile de le remplacer alors, et, sur leur prière, Mgr l'Archevêque l'autorisa à exercer encore trois ans des fonctions qu'il remplissait avec tant d'habileté.

Il réunissait, en effet, à un très-haut degré, toutes les qualités qui font le véritable administrateur. La multiplicité des affaires et ses souffrances continuelles lui rendaient presque impossibles ces habitudes d'ordre pour ainsi dire matériel, qui ont sans doute leur mérite, bien qu'elles soient quelquefois le partage des esprits ordinaires ; mais, ce qui vaut mieux, il était éminemment doué de cet esprit de suite qui permet de poursuivre et de mener à bonne fin les projets que l'on a une fois conçus. D'un coup d'œil rapide et pénétrant, il embrassait les choses dans leur ensemble ; il distinguait les moindres détails ; il savait prévoir d'avance toutes les objections, et, une fois ses idées fermement arrêtées, il travaillait avec un courage inébranlable, sans jamais se laisser rebuter ni par les difficultés ni par les obstacles.

Il avait sur toutes choses des vues larges et élevées. Il aurait voulu que, sous le double rapport des études et du matériel de l'établissement, le Séminaire de Québec n'eût laissé rien à désirer. A ses yeux, l'éducation de la jeunesse était chose si grande et si sacrée, qu'il était prêt à faire tous les sacrifices pour lui donner toute la perfection dont elle est susceptible. Homme de tradition et homme de progrès tout ensemble, autant il respectait les anciens usages, autant il s'empressait d'introduire les améliorations et les réformes qui lui paraissaient nécessaires ou simplement utiles. C'est lui qui suggéra aux

Directeurs du Séminaire d'envoyer étudier en Europe plusieurs jeunes gens dont il avait su deviner le zèle et les talents. Il avait surveillé leur enfance avec un soin tout particulier ; il les dirigea par ses lettres durant le séjour assez long qu'ils firent à Paris, et il a eu ensuite le bonheur de les voir à l'œuvre et travailler sous ses yeux. Satisfait du résultat de cette première expérience, il était convaincu qu'il est utile, nécessaire même, que, dans un pays nouveau comme le nôtre, les professeurs aillent de temps à autre s'initier aux formes d'enseignement suivies chez des peuples plus anciens et plus avancés. L'Ecole des Carmes à Paris, les classes de hautes études littéraires et philosophiques fondées à Orléans par Mgr Dupanloup, et l'Université catholique de Louvain, lui semblaient des établissements très-propres à remplir ces conditions.

## V

Au point de vue purement matériel, M. Casault était d'accord avec ses confrères pour introduire au Petit-Séminaire toutes les améliorations que l'on remarque dans les meilleures institutions d'Europe. Maintenant que les édifices de l'Université-Laval sont à peu près terminés, il croyait que le temps était venu de s'occuper de la reconstruction, au moins partielle du Petit-Séminaire ; là n'était point pour lui la difficulté. Mais il ne se dissimulait pas que les faibles moyens de la plupart des parents des élèves serait un puissant obstacle à l'introduction de plusieurs réformes intérieures, jugées pourtant jusqu'à un

certain point indispensables. Comment assurer aux élèves, non-seulement un véritable bien-être, une nourriture excellente, mais même cette propreté exquise, voisine du luxe, que bien des parents désirent procurer à leurs enfants, et tout cela, sans élever le prix de la pension et par conséquent sans fermer la porte à cette foule d'enfants plus ou moins pauvres, venus de la campagne, parmi lesquels se rencontrent souvent les meilleurs sujets ? Puisque nous faisons ici en quelque sorte l'histoire des idées de M. Casault, —et que d'ailleurs nous ne saurions engager la responsabilité du Séminaire, dont nous ne sommes nullement l'interprète — nous dirons comment il croyait pouvoir résoudre ce problème.

Tout en rendant l'internat actuel aussi convenable que possible, en modifiant les constructions, et en perfectionnant les divers services intérieurs, il aurait voulu que l'on élevât un pensionnat spécial pour les enfants dont les parents plus riches ne reculeraient pas devant une pension plus forte. C'est ce qu'il nommait en plaisantant *son collége des nobles.* Soumis d'ailleurs à la règle commune, ces élèves n'auraient avec leurs confrères d'autres rapports que de suivre les mêmes classes et les leçons des mêmes professeurs.

## VI

Ces idées sont de nature à soulever peut-être bien des objections, mais elles prouvent du moins que rien de ce qui intéresse l'éducation de la jeunesse n'échappait à la pénétration et au zèle de M. Casault.

Son esprit ardent et toujours actif était même bien loin de se renfermer dans les bornes, trop étroites pour lui, du vaste établissement dont il avait la direction. Aucune sorte de bien ne lui était étrangère. Enfant dévoué de l'église, il travaillait sans cesse au progrès de la religion. Mgr l'Archevêque l'avait appelé à son conseil, et il trouvait, dans cet esprit si clairvoyant et si sûr, autant de discrétion que de sagesse. Quoiqu'il évitât de prendre aucune part active dans les questions politiques, il était profondément dévoué aux véritables intérêts de son pays. Il accordait toutes ses sympathies à ceux qui, par zèle ou par le devoir de leur position, travaillaient à la défense des grandes causes de la nationalité canadienne et de la colonisation du pays par les enfants du sol. Aussi plusieurs de ses anciens élèves, parvenus plus tard à des places importantes dans l'administration publique, se sont-ils plu à reconnaître qu'il s'était toujours intéressé à eux, " et qu'il les avait toujours soutenus et encouragés dans les moments les plus difficiles et les plus remplis de doute. "

Nous aimerions à prolonger cette étude et cet éloge Après avoir montré dans M. Casault un prêtre excellent, un habile supérieur, un bon citoyen, nous désirerions mettre en lumière plusieurs autres *faces* moins connues de cet esprit si divers et si riche. Nous prouverions facilement que M. Casault était orné de bien d'autres qualités non moins éminentes, que son extrême modestie ou les circonstances ne lui ont pas permis de mettre en relief. On sait que, depuis sa rentrée au Séminaire, il ne monta jamais dans la chaire ; et pourtant ceux qui l'ont entendu parler en public n'ignorent pas qu'il s'exprimait avec beaucoup

de clarté et de précision, de force et de chaleur. Ce sont là aussi les qualités qui brillaient dans son style. Il a malheureusement peu écrit : il se défiait trop de lui-même. Si on le pressait d'écrire, il répondait en riant " qu'il n'y avait déjà que trop de son style courant par le monde. " Il ne se rendait pas justice ; car ses lettres et plusieurs mémoires qu'il dicta sur différents sujets, ne permettent pas de douter qu'il n'eût pu être un excellent écrivain.

Peu de temps après son retour d'Europe, Mgr l'Archevêque obtint pour lui le grade de Docteur en Théologie. Sa modestie s'alarma de cet honneur. Il ne s'y soumit qu'avec peine et uniquement par obéissance, prétendant que ses études, moins ecclésiastiques que scientifiques, ne l'avaient pas suffisamment préparé. Mais, dès ce moment, il se livra avec une nouvelle ardeur à l'étude de la Théologie et du Droit-canon. Ses progrès furent rapides, et, plus que jamais, l'on vit les prêtres employés dans le saint ministère venir de tous les points du diocèse solliciter les décisions, que lui dictaient sa prudence éprouvée et ses grandes connaissances.

Nous pourrions révéler encore dans M. Casault plusieurs autres hommes presque inconnus ; mais l'espace nous manque, et d'ailleurs nous avons hâte d'arriver à la grande œuvre qui occupera toujours la première place dans son histoire : nous voulons dire la fondation de l'Université-Laval.

---

## VII

Bien que M. Casault n'ait pas été le créateur de l'Université-Laval au même titre que ces hommes qui ont donné à certains établissements l'existence matérielle aussi bien que la vie morale, et qui en ont été pour ainsi dire les *inventeurs* et les *architectes*, si grande a été la part que, entre tous ses confrères, il a prise dans son érection, que c'est avec justice qu'il en a été proclamé le fondateur. La première idée d'établir en Canada une université canadienne, ne lui appartient sans doute point : elle germait depuis longtemps dans beaucoup d'esprits. Sans remonter plus haut, l'un des hommes dont notre pays s'honore le plus, M. John Holmes s'en était sérieusement occupé, comme d'une institution que le temps finirait par rendre nécessaire.

Et puisque nous avons été amené à prononcer le nom de cet homme qui a laissé une mémoire si vénérée, que l'on nous permette d'exprimer ici les tristes pensées qu'il réveille en nous. Pourquoi faut-il que M. Holmes, ait été si tôt enlevé au Séminaire? De quel puissant secours n'aurait-il pas été au Séminaire, à M. Casault lui-même dans l'accomplissement de la grande œuvre de l'Université ? Que ne devait-on pas attendre du concours de ces deux hommes ? L'un, plus brillant, doué d'une imagination plus vive ; l'autre plus concentré en lui-même, plus suivi dans toutes ses idées : celui ci, éloquent orateur et écrivain remarquable, celui-là, répandant moins d'éclat au dehors, mais d'un caractère plus ferme et plus propre à soutenir la lutte : admirables tous deux par leur

profonde abnégation et leur parfait dévouement à la cause de la religion et de la science. Mais la Providence ménage ses dons, et, à peine M. Casault avait-il atteint cet âge où l'homme jouit de la plénitude de ses forces et de son génie, qu'elle nous enlevait M. Holmes.

Comme lui, M. Casault s'était emparé depuis longtemps de cette idée de la fondation d'une université catholique ; il l'avait murie à loisir. Le temps venu, il traça un plan ; ses confrères, les Directeurs du Séminaire étudièrent avec lui ce plan, le discutèrent longuement et finirent par l'adopter avec plus ou moins de modifications.

Telle est la part qui revient à chacun dans la création de l'Université. Nous reprenons maintenant la suite des faits.

## VIII

Comme toutes les œuvres qui semblent destinées à vivre et à grandir, l'Université-Laval est née des besoins de la société, et n'a été que la réalisation des vœux des hommes les plus éclairés. Certes, c'est une erreur aussi étrange que peu charitable, de croire que l'ambition, l'envie d'élever leur maison au-dessus des autres, aient poussé les Directeurs du Séminaire de Québec à consacrer leurs soins et leurs revenus à la création et au soutien d'un établissement tout à fait en dehors des obligations que leur impose leur fondation. Parfaitement indépendant de l'Université, le Séminaire est resté ce qu'il était ; que l'Université disparaisse demain, il n'en poursuivra pas moins sa

mission. Ils n'ignoraient point quels sacrifices il leur faudrait s'imposer, ni quels obstacles ils auraient à vaincre ; mais ils ne voulurent pas se montrer sourds à la voix de ceux qu'ils ont toujours respectés comme leurs maîtres et leurs guides. Après bien des hésitations, ils cédèrent aux désirs des vénérables évêques du Canada, qui voulaient leur confier le haut enseignement préparatoire aux professions libérales.

## IX

En 1852, M Casault, alors supérieur, fut envoyé en Europe pour obtenir du gouvernement métropolitain une charte universitaire. Il avait d'abord sollicité la recommandation du gouverneur et de ses ministres. Lord Elgin hésita longtemps. Il trouvait juste que, comme leurs concitoyens d'origine anglaise, les Canadiens-Français eussent leur université ; mais ils voyait là ouvrir une porte que l'on ne tiendrait pas aisément fermée. Il déplorait que les universités anglaises se fussent si multipliées dans le pays. Il prévoyait que bientôt l'on ne trouverait plus ni assez d'élèves ni assez de professeurs. Un instant même, le noble Lord voulut exiger que les évêques prissent l'engagement solennel que d'ici à longtemps il ne serait point demandé de nouvelles chartes. Pour résoudre toutes ces objections et obtenir la recommandation de Lord Elgin et de son ministère, il suffit à M. Casault d'exposer les intentions et les plans du Séminaire.

A Londres, une charte royale fut octroyée sans

difficulté pour l'érection d'une université à Québec. M. Casault rencontra plus d'obstacles à Rome, où il dut solliciter le droit de fonder une faculté de Théologie. Bien loin de croire qu'il pût être bientôt question de multiplier les universités canadiennes, Pie IX témoigna une grande défiance dans l'opportunité et le succès de l'entreprise. Il se rendit à la fin aux pressantes sollicitations des évêques de la province et de M. Casault, mais seulement après qu'il eut vu la charte royale ; et, dans le bref d'érection de la faculté de Théologie, il imposa des conditions très-sévères, afin que les cours fussent convenables et pour empêcher qu'on ne prodiguât les degrés.

Dans l'intervalle, M. Casault, de retour à Québec, avait reçu une touchante réception de ses confrères, de ses élèves et même d'une foule considérable de citoyens. L'objet de son voyage était heureusement rempli : il avait rapporté une charte dont les clauses étaient aussi libérales qu'on pouvait le désirer, et, le long de sa route, il avait visité avec beaucoup de soin et de fruit les principaux établissements d'éducation de France, d'Angleterre, de Belgique et d'Italie.

A peine arrivé, il se mit à l'œuvre. Il rédigea de suite des règlements et des programmes pour l'organisation immédiate des facultés de Droit, de Médecine et des Arts ; et, au dire des honorables professeurs qui, dès l'origine, ont accordé leur précieux concours à l'Université, il déploya dans ces matières difficiles tant d'habileté et de connaissances, qu'on eût cru qu'il s'était occupé pendant des années de chacune des nombreuses branches de l'enseignement professionnel. Le résultat de ses nobles efforts est connu. Nous ne parlerons donc ni de l'érection de ces vastes édifices, qui, par leur appropriation intérieure du

moins, font l'admiration des visiteurs; ni de l'inauguration solennelle des facultés; ni des musées et de la bibliothèque: nous croyons être plus utile en faisant bien connaître et bien saisir par tous la pensée qui a présidé à ces travaux.

## X

Les fondateurs de l'Université-Laval se proposèrent deux buts principaux: élever le niveau des études professionnelles, et incidemment, celui des études secondaires; protéger, pendant leur cléricature, la foi et les mœurs des élèves qui se destinent aux études professionnelles.

Pour atteindre le premier de ces buts, ils modelèrent les programmes des cours et des examens sur les programmes adoptés dans les plus célèbres universités d'Europe. M. Casault avait surtout étudié les constitutions de l'Université de Louvain. Il est facile de rendre compte de cette préférence: comme celle de Québec, l'Université de Louvain fut érigée par les évêques du pays; comme celle de Québec encore, l'Université de Louvain a pour objet principal de mettre les jeunes gens à l'abri des ravages de l'incrédulité et des dangers du monde.

Nous n'avons pas l'intention de parler ici de chacune des facultés ni des grades qu'elles confèrent; mais nous dirons un mot du Baccalauréat ès Arts, auquel M. Casault attachait une importance qui n'est peut-être pas assez comprise.

Le Baccalauréat ès Arts est le degré qui ouvre la

porte à tous les autres. Il faut donc qu'il soit un certificat de bonnes études secondaires et de bonnes mœurs. Or, comment s'assurer que des candidats venus de diverses institutions ont acquis cette somme de connaissances littéraires et scientifiques qu'on exige partout d'un jeune homme instruit ? L'idée de donner à tous les colléges classiques le pouvoir de conférer ce grade à leurs propres élèves, est trop étrange pour que M. Casault s'y arrêtât un seul instant. Il ne voyait point d'autre moyen que de soumettre indistinctement tous les candidats à un examen sérieux, sur toutes les matières qui font ordinairement l'objet de l'enseignement secondaire.

On se récrie beaucoup contre cet examen, que l'on trouve trop long et trop minutieux. M. Casault ne répondait qu'une chose: c'est qu'on ne peut s'assurer de l'instruction des élèves que par l'examen, et qu'apparemment toutes les matières qui s'enseignent dans les colléges ont leur importance. Chose singulière et tout à fait digne de remarque ! en France, où depuis assez longtemps les programmes d'examens ont changé presque aussi souvent que le Ministre de l'Instruction publique, où les hommes compétents sont loin d'être satisfaits du système actuel, qui, pour l'examen écrit, n'exige guère que la version latine, l'on semble vouloir se rapprocher des règlements des universités de Belgique, qui sont, à peu de choses près, les mêmes que ceux de l'Université-Laval. C'est au moins ce qui résulte de plusieurs correspondances publiées cette année dans la Revue de l'Instruction publique par des officiers de l'Université.

Quoiqu'il en soit, les efforts de M. Casault pour élever, au moyen du Baccalauréat ès Arts, le niveau des études secondaires, ont déjà porté, jusqu'à un

certain point, leur fruit ; au Séminaire de Québec, ailleurs encore, on a fait à plusieurs matières d'études une part beaucoup plus large. C'est ainsi que, dans plus d'un collége, l'étude de la belle langue grecque, l'etude de certaines sciences est devenue obligatoire et sérieuse.

## XI

Il semble que les vues de M. Casault sur les meilleurs moyens de préserver la foi et les mœurs des aspirants aux professions libérales, n'étaient pas moins justes. Il croyait qu'il était absolument nécessaire de réunir ces jeunes gens dans un pensionnat, et de les y soumettre à une règle qui, en leur laissant une liberté raisonnable, pût néanmoins les soustraire aux distractions du monde et leur permettre de se livrer sérieusement à l'étude. Cette idée rencontra dès l'origine et rencontre encore aujourd'hui beaucoup de contradicteurs. M. Casault ne cessait de répondre que l'on peut, que l'on doit même faire pour nos étudiants en Droit et en Médecine ce que l'on fait en Angleterre pour les élèves des universités d'Oxford et de Cambridge, et en France pour les jeunes gens qui fréquentent les écoles spéciales. " En France, disait-il, les élèves de l'*Ecole Normale supérieure*, qui sont pourtant destinés à vivre dans le monde, se soumettent sans répugnance à une règle fort sévère, parce qu'ils sont convaincus qu'ils doivent étudier, et qu'il est de leur intérêt de préserver leur jeunesse de tout excès et de toute souillure. "

C'est encore à Louvain que M. Casault s'affermit dans l'idée d'établir un pensionnat pour les élèves des différentes facultés, et les entretiens qu'il eut à ce sujet avec Mgr. De Ram, Recteur de l'Université catholique, n'y contribuèrent pas médiocrement. " Croyez-moi bien, lui répétait cet homme distingué, ne vous laissez pas décourager par les difficultés et les obstacles. *Si vous voulez sauver vos jeunes gens*, le pensionnat vous est indispensable. Rien ne saurait le remplacer, ni la plus active surveillance sur des élèves externes, ni les plus sages conseils, ni les association spieuses ou littéraires. Tous ces moyens, fort utiles avec un pensionnat, ne réussiraient pas même, sans lui, à préserver les mœurs des élèves vertueux, loin de ramener au bien ou d'arrêter sur la pente du mal ceux dont les dispositions laisseraient quelque chose à désirer. "

Le pensionnat de l'Université fut donc fondé, et, jusqu'à ce jour, ni les Messieurs du Séminaire qui en ont la direction, ni les élèves eux-mêmes, n'ont eu, que nous sachions, à s'en repentir ni à s'en plaindre. Les élèves, malheureusement trop peu nombreux encore, y contractent des habitudes de travail et de régularité qu'ils portent ensuite avec eux dans le monde. La considération dont ils jouissent est une ample compensation à la contrainte qu'ils se sont imposée durant quelques années. Pourquoi ne dirions-nous pas que les médecins qui sortent de l'Université-Laval inspirent partout une confiance particulière ? Ce résultat est dû sans doute à leurs fortes études, que personne ne conteste, et aux examens sérieux qu'ils ont à subir, mais bien plus encore à l'heureuse influence du pensionnat. Aussi les parents chrétiens ont-ils confiance dans cet

établissement ; et les élèves eux-mêmes qui parfois se plaignent de la *tyrannie* de la règle, confessent, *à leurs heures*, qu'ils sont redevables à *une tyrannie* qui les met à même d'étudier avec profit et qui les empêche de gaspiller, peut-être, les plus belles années de leur vie.

## XII

M. L. J. Casault voyait avec une satisfaction bien légitime se réaliser ainsi ses plus chères espérances. Il croyait fermement que, si l'on maintenait la règle du pensionnat, les élèves de l'Université-Laval verraient grandir encore leur réputation d'honnêteté et de savoir ; que, dans un avenir peu éloigné, les parents des étudiants, les professeurs et les directeurs des colléges s'efforceraient de diriger de ce côté les jeunes gens qui se destinent aux professions libérales, et que bientôt le nombre des élèves serait en rapport avec les énormes sacrifices que le Séminaire de Québec s'impose pour le soutien de l'Université. Mais la Providence trouvait sa carrière assez remplie, et elle lui a refusé cette dernière consolation.

Comme beaucoup d'autres hommes dont le travail incessant use avant le temps les forces, M. Casault fut toujours d'une santé faible. Il avait eu à plusieurs reprises des attaques d'un rhumatisme aigu qui ne lui permettait pas de compter sur une longue vie. Cette année, il semblait avoir un secret pressentiment de sa fin prochaine. Lorsqu'il fut question de députer quelqu'un à Rome pour les affaires de l'Université, il déclara qu'il était prêt à partir, mais qu'il était

convaincu que la mort l'enlèverait avant son retour. Tristes prévisions, qui devaient sitôt se réaliser ! Cependant ces pensées ne l'empêchaient pas de se livrer au travail avec son ardeur accoutumée. Dans les derniers jours d'avril, il s'occupait de préparer un mémoire explicatif sur les règlements de l'Université, lorsqu'il fut soudainement frappé de paralysie. De ce moment jusqu'à sa mort, il ne recouvra plus l'usage de la parole, et probablement il ne jouit que d'une connaissance imparfaite. Ses confrères et les professeurs des diverses facultés lui prodiguèrent, jusqu'au dernier instant, les soins les plus assidus et les marques les plus touchantes de leur sympathie. Samedi, 3 mai, M. le Curé de Québec lui administra le sacrement de l'Extrême-Onction. Le lendemain matin, il entra dans une pénible agonie. Il continua à décliner rapidement, et, le lundi matin, il rendit le dernier soupir en présence de deux de ses frères, des prêtres de la maison et des élèves du Grand Séminaire.

M. E. MÉTHOT, PTRE.

**Préfet des études au Petit-Séminaire de Québec.**

---

ÉLOGE FUNÈBRE PRONONCÉ

PAR

# F. A. H. LARUE, M. D. L.

---

Monseigneur, Messieurs,

Déjà huit mois se sont écoulés depuis le jour où l'Université-Laval en deuil allait déposer dans leur dernière demeure les restes mortels du grand citoyen, du prêtre vertueux qu'elle n'a cessé de pleurer depuis, et qu'elle pleurera encore longtemps. Alors, le pays entier s'est associé à cette grande et légitime douleur, et, dans quelques instants, nous serons appelés à assister à la bénédiction d'un humble monument funèbre consacré à la mémoire de M. l'abbé Louis-J. Casault, monument érigé par la reconnaissance et la libéralité toute spontanée d'un grand nombre de ses concitoyens de toutes les parties de la province et de toutes les origines. Avant de dire un dernier et éternel adieu à cette tombe, reportons encore une fois nos regards vers le passé, pour y contempler les œuvres d'une carrière aussi pleine de mérites, et, surtout, tâchons de ranimer d'un dernier souffle de vie ces cendres à peine refroidies, persuadés qu'elles sont fécondes en précieux enseignements pour l'avenir.

Quelque peine qu'ait prise M. Casault, dans tout le cours de sa vie, pour se dérober aux regards et à la louange des hommes, quelque soin qu'il ait apporté pour conserver cette précieuse obscurité qu'il chérissait avant tout, néanmoins, dès que la nouvelle de sa mort se fut répandue, d'un bout à l'autre de cette partie de la province, un douloureux cri de regret, mêlé à la plus vive admiration n'a pas tardé à se faire entendre.

C'est ainsi qu'une nation s'honore elle-même, en honorant la mémoire de ses grands hommes, c'est par un deuil public qu'elle pleure, en les immortalisant, ceux dont les noms constituent ses plus beaux titres de gloire.

Aussi, les journaux ont-ils, à l'envi les uns des autres, rapporté toutes les circonstances des derniers moments du premier Recteur de l'Université ; tous se sont plus à raconter ce qu'ils connaissaient de sa vie et de ses grandes qualités, et dans l'espace de quelques semaines, deux notices biographiques sont venues donner des détails sur la vie de cet homme dont la gloire et la renommée n'ont réellement commencé qu'à la tombe.

Ces deux notices biographiques dues à la plume de deux de nos écrivains les plus distingués, nous apprennent que M. L. J. Casault naquit à St. Thomas, comté de Montmagny, en 1808.

Quelle fut son enfance ? Il n'est pas besoin de le dire : elle s'écoula pure et simple comme celle de tous les enfants qui ont le bonheur de naître et de grandir au sein de nos campagnes canadiennes, toujours si morales, toujours si religieuses. D'abord, les soins bénis d'une mère chrétienne et vertueuse qui

sait déposer avec tant d'art dans la jeune âme confiée à sa sollicitude, ces germes précieux dont les racines vivaces savent résister plus tard, et malgré les orages des passions, au souffle destructeur des plus mauvaises doctrines. Ensuite la fréquentation de cette modeste maison d'école, dont on aime tant, à un certain âge, à se rappeler les bons souvenirs ; puis les instructions du catéchisme, cette science, la base de toutes les sciences ; enfin quelques-unes de ces joyeuses fêtes de famille qui, de temps à autre, dans nos paisibles paroisses, réunissent au même foyer plusieurs générations de parents et d'amis : tels sont, messieurs, les points les plus saillants qui ont marqué dans l'enfance d'un grand nombre d'entre vous, telles furent aussi les seules émotions qui troublèrent le calme de l'enfance de M. Casault.

En 1822, M. Casault fut placé au Séminaire de Québec : il avait alors 16 ans. On sera peut-être curieux d'apprendre quels furent les motifs qui engagèrent M. Casault, père, à mettre son fils dans cette institution. C'est que le jeune Louis était d'une santé si faible et si délicate, c'est que dans tous les exercices manuels il déployait si peu d'ardeur et d'activité que son père crut véritablement qu'il ne serait jamais propre aux pénibles travaux de la ferme. Heureusement pour nous qu'il en ait été ainsi !

En effet, dès sa première année de collége, il ne manqua pas de satisfaire pleinement aux justes exigences de l'amour paternel, tout en dessillant les yeux de ses jeunes compagnons d'étude que l'air timide et réservé du *nouveau* n'avait pas manqué d'abord d'égayer. Entré dans l'automne de 1822, il terminait ses études en 1828 ; de sorte que dans l'espace de six années, cette intelligence puissante

s'était rendue maîtresse de toutes les matières difficiles de l'enseignement de nos colléges qui exigent ordinairement huit années d'application constante et de travaux assidus.

Malgré ses bonds prodigieux, M. Casault conserva toujours les premières places dans ses classes, et remporta constamment les premiers prix ; et pourtant, parmi les nombreux compétiteurs contre lesquels il lui fallait chaque année engager et soutenir une lutte nouvelle, on comptait une foule de talents distingués.

L'on se tromperait étrangement si l'on croyait que les succès remarquables de cet enfant timide et tout honteux de la campagne constituent un fait isolé, exceptionnel, dans les annales de nos colléges. Non ; les hommes dévoués qui président à la régie de nos belles institutions savent que de tels exemples se rencontrent tous les jours ; ils savent que les plus belles d'entre ces nombreuses couronnes qui sont distribuées à la fin de chaque année scolaire comme les justes récompenses accordées aux talents et au mérite, sont remportées ordinairement par les enfants de simples cultivateurs ; ils savent que ces derniers ont l'inestimable avantage d'apporter avec eux ces précieuses habitudes d'ordre et de travail qu'ils ont contractées de bonne heure à la maison paternelle.

Parmi cette foule d'hommes distingués qui, aujourd'hui, occupent les postes d'honneur dans notre jeune société, il est plus d'un nom que je pourrais citer à l'appui de cette vérité ; car presque tous doivent en grande partie à l'humilité de leur naissance la haute position qu'ils se sont faite au milieu de nous. Aussi, appuyé sur l'expérience du passé, peut-on affirmer avec certitude qu'un grand nombre

de ceux qui dans vingt ou trente ans d'ici, présideront par leur savoir et leur sagesse aux destinées de notre pays, sont occupés aujourd'hui même, aux paisibles travaux de la campagne, et ne se doutent guère probablement de l'importante mission que plus tard ils auront à remplir.

Ce fait que me fournit l'exemple du grand homme que nous regrettons, méritait de n'être pas passé sous silence ; c'est là, me semble-t-il, le plus bel éloge qu'on puisse faire de notre jeune patrie. La campagne, dit-on souvent avec autant de justesse que de raison, c'est le pays ! Et comment pourrait-on désespérer de l'avenir d'un peuple dont la classe la plus nombreuse et la plus importante, bien que souvent la plus négligée, apporte au soutien de l'Etat une si abondante part d'intelligence et de lumière.

Aussitôt ses études classiques terminées, M. Casault devint élève du Grand Séminaire. Passons rapidement sur ces années d'épreuves et de recueillement durant lesquelles le jeune homme, après avoir rompu avec tous les liens qui le rattachaient au monde, se prépare dans le silence et sous l'aile sacrée de la religion à remplir dignement les hautes et laborieuses fonctions de la vie sacerdotale. Je ne dirai rien non plus des trois années durant lesquelles il exerça le saint ministère comme vicaire du Cap-Santé : cette paroisse en a conservé toujours le meilleur souvenir.

Rappelé au Séminaire de Québec en 1834, M. Casault eut bientôt pour mission de diriger la dernière classe de philosophie, charge qu'il a remplie pendant plus de vingt ans.

Rien de plus facile aujourd'hui pour les jeunes gens qui se livrent à l'étude que de soulever ces voiles

mystérieux sous lesquels la nature et les sciences aiment à se dérober. Nos cabinets renferment les appareils les plus perfectionnés et les mieux choisis, ils sont remplis des échantillons les plus rares et les plus nombreux. Mais songeons un peu à ce qu'il leur a fallu de veilles, de travaux et de persévérance à ces savants dignes de tous nos éloges et de toute notre reconnaissance, à ces Demers, à ces Holmes, à ces Casault, pour acquérir ces vastes trésors de connaissances qu'ils n'ont cessé de déverser avec autant de dévouement que de modestie sur la jeunesse qui leur était confiée. Ils n'avaient pas traversé les mers, eux, pour aller dérober aux institutions séculaires de la vieille Europe les secrets de leur enseignement. Tout ce qu'ils ont appris, ils l'ont appris par eux-mêmes, tout ce qu'ils ont enseigné a été le fruit unique de leurs efforts et de leur labeur.

Aussi, retrouve-t-on à tout instant dans nos laboratoires les appareils les plus compliqués dus au travail de leurs propres mains, et bien capables d'étonner ceux à qui incombe la tâche difficile de les remplacer.

Comme professeur des sciences physique et chimique, M. Casault, par ses explications claires et précises, par sa manière de développer les choses, savait rendre la science aussi utile qu'attrayante. Il n'épargnait aucune peine, ne négligeait aucun soin pour préparer ces nombreuses et difficiles expériences, qui, tout en présentant aux élèves la science sous ses plus riants aspects, parlent plus à leur intelligence que les explications orales les plus détaillées.

En 1844 M. Casault fut nommé directeur du Petit Séminaire. Durant les huit années qu'il remplit ce poste important, il sut par sa fermeté, unie à la plus

grande bonté, forcer en même temps le respect et l'amour de ses nombreux élèves : deux points comme on sait, qu'il importe tant à un supérieur de savoir concilier, et qu'il est si difficile de pouvoir réunir.

Mes anciens condisciples, qui, comme moi, ont eu le bonheur de vivre sous sa direction, doivent se rappeler que la plus grande punition qui pût être infligée à l'un de nous, pour ces nombreuses peccadilles auxquelles la faiblesse des écoliers les expose si souvent, était, comme on disait alors, d'*aller chez M. Casault.* Rarement, pourtant, ces visites étaient-elles suivies de châtiment. Parfois quelques avis tout paternels, mais parfois aussi, quelques mots brefs et énergiquement accentués, renvoyaient tout confus, l'écolier même le plus hardi, qui ne subissait jamais une telle épreuve qu'en tremblant. Et pourtant, il est inouï qu'aucun de nous ait osé jamais proférer une seule parole de reproche, un seul mot de plainte à l'adresse de notre bien-aimé directeur ; et celui-là même qui avait mérité un tel châtiment (je puis en parler par expérience personnelle)" n'en aimait pas moins cet homme habile qui savait commander autant d'amour que de respect.

"Avant tout, maintenez la règle" : tel était l'ordre qu'il ne cessait de répéter aux maîtres chargés de surveiller la conduite des élèves. Et ceux qui connaissent les nombreuses difficultés qui surgissent à chaque pas dans la pénible carrière de l'éducation de la jeunesse, ceux-là savent aussi combien il est important que les règlements d'un collége soient maintenus avec la plus scrupuleuse exactitude. L'esprit humain est si impatient de tout joug, les abus se glissent avec tant de facilité que si l'on fléchit

un seul instant, même sur un point de minime importance, bientôt l'esprit d'insubordination ne tarde pas à empiéter, bientôt les plus graves désordres s'introduisent de toutes parts.

Mais, d'un côté, s'il est nécessaire que la règle des colléges soit maintenue avec fermeté, de l'autre, il n'est pas moins important d'en adoucir les rigueurs par certaines compensations judicieuses, et de la faire accepter de bon cœur par les élèves, en les convainquant eux-mêmes de sa nécessité. Aussi, M. Casault ne laissait-il passer aucune occasion favorable de procurer aux écoliers ces amusements qu'ils recherchent toujours avec tant d'avidité. Personne non plus ne savait mieux que lui combien une surprise, ménagée avec art, augmente le prix d'une chose agréable mais inattendue.

Enfin, on était en 1851, M. Louis Gingras sortait d'office comme supérieur du séminaire, M. Casault était appelé à lui succéder.

Déjà, depuis quelques temps, Mgr. de Montréal, avec cette prévoyance et cette énergie qui le caractérisent, avait réveillé l'idée de la création d'une université française et catholique en ce pays. Cette idée, paraît-il, avait germé autrefois dans l'esprit de quelques-uns de nos anciens évêques ; et un prêtre éminent de cette maison sur lequel, hélas ! la tombe s'est fermée trop tôt au gré de nos vœux, s'était occupé de ce sujet d'une manière toute spéciale.

Il s'en suivit une correspondance assez active entre Mgr de Montréal, d'un côté, et Mgr. l'Archevêque de Québec et le séminaire de l'autre. Quelques mois plus tard, le Concile Provincial prenait ce projet sous sa puissante égide, et le 20 mars 1852, le séminaire

de Québec acceptait la mission de créer cette université.

Plus d'une difficulté sérieuse, ainsi que nous l'apprend le *Mémoire*, se présentait pour entraver l'exécution de cette grande entreprise. D'abord, il fallait obtenir de l'Angleterre les priviléges ordinaires accordés à de semblables institutions, et on sait qu'à cette époque même l'Université de Dublin sollicitait, mais en vain, une charte d'incorporation. Ensuite la fondation d'une chaire de théologie exigeait l'autorisation du Souverain Pontife, et on sait encore que la Cour de Rome n'accorde qu'à bon escient une telle faveur. M. Casault, alors supérieur du séminaire, fut député en Europe, muni des recommandations de Lord Elgin, ce gouverneur bien-aimé dont le nom sera toujours béni parmi nous.

A cette époque, il y avait longtemps déjà que M. Casault sentait le besoin d'une institution de ce genre ; Il y avait longtemps qu'il étudiait dans le silence du cabinet le fonctionnement des universités européennes ; et si l'on veut bien parcourir les numéros de l'*Abeille* de 1847 ou de 1848, on y verra une suite d'articles remarquables sur les universités d'Oxford et de Cambridge qui parurent à sa demande. Alors combien de personnes en Canada ignoraient jusqu'à la signification même du mot université !

La mission de M. Casault, comme on le sait, fut couronnée d'un plein succès, et dans son voyage, il visita les universités et les écoles de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Italie, et de la Belgique, recueillant partout des notes précieuses sur les règlements de ces grandes institutions.

Persuadé que dans un pays jeune comme le nôtre il serait imprudent de viser à une fausse originalité,

et qu'il vaut bien mieux emprunter à nos aînés leurs constitutions toutes faites, toutes élaborées et sanctionnées du sceau de l'expérience, son unique ambition fut de s'approprier tout ce qu'il trouva bon à l'étranger, en évitant avec un égal empressement tout ce qu'il put y rencontrer de défectueux.

Telle avait été, du reste, l'étendue de ses études préalables, que ce simple prêtre, qui, jusque là, avait à peine mis une fois le pied hòrs de son diocèse, connaissait déjà à fond, avant son départ, les monuments des principales villes qu'il allait visiter. Aussi, avec quel merveilleux discernement sut-il profiter de son voyage ! Il faut-être initié à toutes les complications sans nombre, il faut connaître tous les rouages sans fin que requiert l'administration d'une université, pour bien comprendre de quelle ampleur d'intelligence, de quelle hauteur de vue cet homme était doué pour créer et coordonner, avec une telle perfection et en si peu de temps, tous les matériaux d'une si grande entreprise. Arts, Sciences, Lettres, Théologie, Droit, Médecine, rien ne lui avait échappé des besoins si divers de toutes ces branches.

Aussitôt après son arrivée, on se mit activement à l'œuvre. La faculté de médecine existait déjà, il n'y eut qu'à l'incorporer et à la compléter. Quant aux facultés de Droit et des Arts, il fallut les créer de toutes pièces. Dès 1854 on commençait à construire l'école de médecine et le pensionnat. C'est à M. Casault que sont dus les plans du premier de ces deux édifices, et c'est un modèle du genre.

La même année, l'Université proprement dite sortait de terre comme par enchantement. Combien de gens n'ont-ils pas été étonnés du grandiose de ces constructions ; combien ne se sont-ils pas demandé

quel esprit de vertige s'était emparé soudain de Messieurs du Séminaire ; sur tout quand ils apprenaient que le nombre des élèves de l'Université ne dépassait pas alors le chiffre de quinze. Aussi faut-il avouer que c'était là un de ces nouveaux genres d'opérations financières auxquels les esprits étaient fort peu habitués en ce pays.

Trois années s'étaient à peine écoulées depuis la fondation de l'Université, et déjà, dès 1859, les cours publics étaient en pleine opération. Au deuxième terme de cette année le savant professeur d'Histoire du Canada déroulait devant un auditoire avide ces trésors de découvertes précieuses, acquis au prix d'immenses travaux sur cette brillante épopée dont nous sommes si fiers, et que nous appelons à juste titre l'*Histoire de la Nouvelle France.* En même temps, un cours de Physique, le plus soigneusement élaboré qui se soit jamais donné en ce pays, était délivré par un jeune professeur auquel ses talents distingués ont su déjà créer une place honorable parmi nos savants. Enfin, l'année suivante, un éminent jésuite, venu exprès d'Europe, à la demande de l'Université, donna ces savantes leçons de philosophie qu'un si grand nombre d'auditeurs ont suivies avec un si vif intérêt. Il y a deux ans, le révérend Père Tailhan retournait dans son pays natal, au grand regret de tous ceux qui ont été à même d'apprécier l'aménité de son caractère, et l'étendue de ses vastes connaissances.

Voilà, Messieurs, au moins en partie, ce qui s'est fait pour le bien de la jeunesse, et pour l'avenir de ce pays, sous le rectorat de M. Casault, c'est-à-dire depuis 1852 jusqu'à 1860 ; et tout cela sans bruit, sans éclat ; car, ainsi que l'a dit un écrivain avant moi,

" les hommes qui font ces choses les font pour Dieu
" et pour la patrie, sans vaine gloire, sans calcul, sans
" ostentation. "

Cependant, dans ce concert d'éloges que le pays aime à rendre au génie créateur et à l'habile administration de M. Casault, ce serait faire une grave injure à sa mémoire que d'oublier ses dignes collègues et zélés collaborateurs, MM. les Directeurs du Séminaire. Si, par la position qu'il occupait alors dans la maison, si, par ses études toutes spéciales, M. Casault a été comme l'âme, l'architecte principal de cet édifice national élevé à la gloire de son pays, il faut aussi donner leur juste part à ceux qui l'ont si admirablement secondé de leurs conseils, aidé de leur désintéressement. L'Université n'est pas l'œuvre d'un seul homme, mais bien l'œuvre collective des Messieurs du Séminaire ; car, dans une corporation de ce genre, les idées d'un seul ne peuvent rien, si la volonté générale ne concourt à l'œuvre commune.

Parmi toutes ces œuvres conçues et exécutées en si peu de temps, et avec une telle perfection, il en est une surtout que M. Casault chérissait avec un amour tout particulier, et dans laquelle il reposait une confiance illimitée : c'est le Pensionnat.

Ce Pensionnat a soulevé dans le temps et soulève encore même aujourd'hui bien des récriminations : mais les esprits sages et justes ont su tenir compte de tous les sacrifices que le Séminaire s'imposait dans la création de cet établissement, et en ont compris, dès le début, toute la haute portée.

Jeunes élèves qui m'écoutez, si dans le cours ordinaire des événements, il ne m'est guère permis d'invoquer le secours tout puissant des cheveux blancs pour ajouter plus d'autorité à mes paroles, ici, au

moins, je me sens sur mon terrain, car la vie d'étudiant entre dans le domaine de ma jeune expérience.

Il est tout naturel qu'à votre âge le cœur soupire immensément après une liberté sans limites, dont le mirage trompeur vous apparaît dans le lointain comme le plus grand de tous les biens, et qui n'est presque toujours que le plus grand des châtiments. Il faut à l'intelligence des moments de répit, c'est vrai ; il faut que des intervalles de récréation et de repos viennent interrompre de temps à autre les travaux de l'étude ; car les ressorts de l'esprit s'useraient vite, s'ils étaient maintenus dans un état de tension continuelle. Mais, d'un autre côté, croyez-moi, ce n'est pas sur les banquettes d'un théâtre que l'étudiant en droit apprendra les secrets de cette science compliquée dont la noble mission est de veiller au maintien et à la défense de nos droits ; ce n'est pas dans un salon de danse que l'étudiant en médecine pénètrera les mystères de l'organisation humaine, et apprendra l'art difficile de vaincre les maladies, ou de fouiller jusque dans les replis les plus profonds de nos organes pour en extirper le mal qui nous ronge. Il entre dans la mission de ce dernier, surtout, de contempler plus de misères que de grandes fêtes, de visiter plus de chaumières que de salles de spectacle.

Laissez donc se désoler tout à leur aise ces âmes compatissantes qui s'apitoient douloureusement sur le sort de *ces pauvres jeunes gens*, auxquels on ne permet pas, comme on dit, de *connaître le monde !* Connaître le monde ! c'est le dernier des souhaits que j'oserais vous faire. Mais, puisque par votre éducation, puisque par votre genre de vie vous êtes nécessairement appelés à faire cette triste connaissance, croyez-moi, feuilletez vos volumes, pâlissez sur vos livres, et

une heure de lecture solide et sérieuse vous en apprendra plus sur le monde, que toutes les figures de quadrille, lors même que vous y brilleriez avec le plus d'éclat.

A part la création du pensionnat que M. Casault regardait, et avec raison, comme le seul moyen efficace de sauvegarder la moralité de la jeunesse, un des grands points de son ambition a toujours été de favoriser le développement des études classiques, et de relever par là le niveau des études professionnelles.

Les professions sont encombrées, ne cesse-t-on de répéter tous les jours, et on a grandement raison. Mais il est un mal plus grand encore, conséquence inévitable du premier, que les esprits clairvoyants s'avouent parfois à eux mêmes, mais dont ils ne proclament pas assez haut la triste réalité : c'est que le niveau des professions libérales en Canada, est loin d'être à la hauteur qu'il devrait occuper. Je le demande, quel discernement peuvent apporter plus tard dans l'exercice de leurs fonctions, cette foule de jeunes gens qui se lancent chaque année dans l'étude de ces sciences difficiles, les uns par caprice, les autres par simple vanité ou par pure indifférence, et dont tout le bagage de connaissances se borne à la lecture, à l'écriture, et à quelques notions imparfaites de l'arithmétique et de la géographie !

L'esprit s'effraie vraiment à contempler les résultats funestes de notre indifférence sur un sujet d'une importance aussi vitale ; aussi, en posant les bases de cette université, ne fut-ce, du côté de ses fondateurs, qu'avec l'intention bien arrêtée de créer une institution sérieuse et non une manufacture de diplômes.

Messieurs, ces paroles, je le regrette, pourront

blesser peut-être quelques susceptibilités ; mais la mort a ses exigences, et devant la tombe toute flatterie doit se taire, la vérité seule doit se prononcer. Et puis assez d'autres ont célébré et célèbrent tous les jours les grandes qualités qui nous distinguent et qui font notre légitime orgueil ; assez d'autres ont vanté notre amour de la patrie, cet attachement fidèle à notre foi et à notre belle langue, qui font notre force et notre vigueur, pour que nous ne craignions pas de sonder de temps à autre, et d'une main ferme, les plaies nombreuses qui rongent notre corps social.

Les peuples aiment l'encens de la flatterie autant sinon plus que les rois ; mais, pour les uns comme pour les autres, ce n'est pas tant à se contempler amoureusement dans le miroir de leurs propres vertus qu'ils grandissent et se perfectionnent qu'à envisager face à face tous leurs défauts pour les reconnaître et s'en corriger. Ainsi donc, je le répète, le niveau des professions libérales n'est pas ce qu'il devrait être en ce pays ; et sans de prompts et efficaces remèdes il ne ferait que s'abaisser de plus en plus. La grande, l'unique ambition d'un jeune homme, c'est d'obtenir un brevêt, un diplôme, et ces diplômes, on sait avec quelle coupable facilité ordinairement ils s'obstiennent. Et malheureusement, puisqu'il faut tout dire, nos lois elles-mêmes sont loin de réprimer de tels abus.

Pour opposer une barrière efficace à tous ces désordres, on comprend qu'il fallait une dose plus qu'ordinaire d'énergie et de persévérance. Mais l'Université-Laval, sous l'inspiration de son chef n'a pas cru la tâche au dessus de ses forces, et dès son début, elle a frappé un grand coup. Aussi n'a t-elle qu'à se féliciter de sa détermination, et l'importance

que l'on attache à ses diplômes, dans toute la Province, est aujourd'hui même sa plus belle récompense.

Pour bien comprendre, Messieurs, toute la valeur du service que le Séminaire a rendu au pays, par la création de cette Université, il faut bien saisir d'abord toute l'étendue de l'influence qu'elle est appelée à exercer sur nos destinées futures ; et c'est peut-être à quoi l'on ne songe pas assez.

Sur cette terre d'Amérique, où le commerce et l'industrie ont pris un essor si considérable et acquièrent tous les jours des développements si prodigieux, la construction d'un chemin de fer, l'érection d'un pont suffisent pour réveiller l'attention publique, et créer une espèce d'enthousiasme. Loin de moi la pensée de vouloir déprécier le mérite ou l'opportunité de toutes ces œuvres ; mais, prenons y garde pourtant ; ni les unes ni les autres n'ont jamais suffi pour rendre un peuple grand, et lui assurer une place honorable dans le souvenir des nations ; les œuvres de l'esprit seules, comme on l'a dit tant de fois, peuvent fournir à un peuple une base solide et durable pour y asseoir l'édifice de sa gloire.

Heureusement pour les humains, les monarques eux-mêmes n'échappent pas à cette suprême nécessité, et si quelques-uns d'entre eux ont eu le rare bonheur de donner leurs noms à leur siècle, à quoi le doivent-ils, sinon à la protection toute puissante qu'ils ont accordée aux œuvres du génie ? “ Avec la froide science de la politique, a dit une femme d'esprit, un roi ne fait qu'un règne, avec l'amour des arts, il fait un siècle. ” Et sceptre pour sceptre, même, pour donner à ma pensée son plein développement, celui de la science ne vaut-il pas mieux sous plus d'un

rapport que celui des rois. Le premier d'abord, ne se lègue pas, et puis, il ne s'usurpe pas. Une simple révolution, un seul bouillonnement de la colère des nations suffit pour balayer les couronnes des rois et des empereurs ; celles de la science résistent à ces vents destructeurs.

A nous, jeune peuple, à peine encore sorti des langes de l'enfance, il y aurait témérité sans doute à vouloir porter aussi haut notre ambition, et à oser entreprendre une lutte ingrate avec nos frères aînés. Mais enfin, ne sommes-nous pas parvenus à un âge où il doit nous être permis au moins d'essayer nos forces ?

Cultivons donc avec ardeur les sciences, les lettres, les arts. Imprimons, dès le début, une sage direction à tous nos efforts, prêtons un secours efficace à toutes nos institutions scientifiques, à cette Université, surtout, qui ne pouvant se soutenir honorablement que par les éléments qu'elle puisera dans tous nos colléges, doit être considérée pour cela même comme l'œuvre commune de ces diverses institutions. C'est un édifice national auquel chacun est tenu d'apporter sa pierre.

Telle a été, du reste, dès le commencement, l'unique pensée de M. Casault, telle a été aussi la louable ambition qui a présidé à tous les travaux, à tous les sacrifices du Séminaire de Québec ; et des règlements sages et soigneusement élaborés pourvoient à ce que chaque collége de la province ait dans l'Université sa juste part d'influence et de priviléges.

Bien plus, l'Université a même semblé jusqu'ici accorder une plus large part de ses faveurs aux élèves des colléges étrangers qu'à ceux de son propre

Séminaire. Quelques faits suffisent pour le prouver d'une manière certaine.

Ainsi, par exemple, aucun élève du Séminaire de Québec ne peut obtenir son inscription sans avoir subi deux examens très-sévères ; aux élèves des autres colléges, cette faveur a été accordée jusqu'à ce jour, sans examen, et sur la simple présentation d'un certificat d'études complètes et d'un certificat de moralité.

Le nombre des élèves auxquels l'Université a accordé jusqu'à ce jour le diplôme de Licencié est de huit seulement : preuve qu'elle n'est pas prodigue de ses parchemins ; de ces huit Licenciés, quatre sont de Québec, les quatre autres de colléges étrangers.

Depuis quelques années, deux jeunes élèves, remarquables par leurs grands talents et leur amour du travail, ont été envoyés en Europe par l'Université, pour y étudier l'un le droit, l'autre, la médecine ; ils reviendront bientôt occuper chacun une chaire dans leurs facultés respectives : tous deux sont de Montréal, et ont fait leurs études classiques dans d'autres colléges.

Peu de temps avant la mort de M. Casault, le séminaire de Québec créait vingt demi-pensions pour les élèves pauvres : des 19 élèves qui jouissent cette année même de ce privilége, cinq seulement sont du séminaire de Québec, les 14 autres sont des élèves de colléges étrangers.

Voilà, Messieurs, comment l'Université a compris sa mission depuis le commencement, et s'il y a eu quelque part un peu de refroidissement ou trop peu de zèle, ce n'a pu être évidemment que l'effet d'un malentendu. Néanmoins, je suis heureux d'annoncer que toutes les difficultés sont aujourd'hui en voie de

s'aplanir. Presque tous les colléges de la Province, ont compris que leur propre intérêt, de même que celui de notre nationalité française et essentiellement catholique, exigent impérieusement que toutes les forces dont ils peuvent disposer soient réunies en un seul et unique faisceau. Par l'affiliation, chacun de ces colléges conserve son individualité, son indépendance propres ; chacun d'eux, comme par le passé, dirige le programme de son enseignement comme bon lui semble; seulement ils encouragent leurs élèves, une fois leurs études terminées, à venir ici subir leurs examens pour l'inscription et le baccalauréat ; et ces élèves en retour peuvent profiter des avantages considérables que leur offre l'Université, tant sous le rapport des demi-pensions que sous celui de l'étude. Une noble émulation, il faut l'espérer, ne manquera pas de s'établir bientôt entre les divers colléges de la province, et les effets de cette émulation, on le conçoit, devront être immenses pour le bien du pays.

Avec quel amour tout particulier M. Casault ne caressait-il pas ce beau rêve de l'affiliation de nos colléges ! Hélas ! pourquoi la mort ne lui a-t-elle accordé un sursis, au moins jusqu'à ce jour !

Jusqu'ici, Messieurs, nous avons suivi M. Casault dans ca carrière publique, si je puis m'exprimer ainsi, nous l'avons considéré surtout dans l'accomplissement de cette grande œuvre à laquelle son nom restera infailliblement attaché.

Nous allons maintenant le voir sous un nouvel aspect, nous allons considérer en lui l'homme privé, et tâcher d'esquisser les principaux traits de son caractère.

Sous des dehors sévères et imposants, M. Casault cachait une bonté d'âme, une sensibilité de cœur peu

communes. Le premier abord était bien propre assurément à inspirer une certaine gêne et un peu de malaise, et son aspect sévère était encore beaucoup augmenté par une vue très basse qui l'affligeait depuis sa naissance. Mais, à peine vous avait-il reconnu que son visage prenait un air de douceur remarquable, cet air de bonté et de finesse qu'un de nos artistes a fait revivre sur la toile avec un si grand talent.

Peu communicatif par sa nature, écoutant beaucoup, parlant peu, il était un sujet pourtant qui avait le mérite de l'intéresser vivement, et le mettait facilement en verve : c'était l'Université. Alors, son visage s'illuminait, ses yeux prenaient un air d'animation toute particulière, et avec quel abandon complet vous communiquait-il ses craintes et ses espérances pour l'avenir !

Dans ces conversations si pleines de charmes et de douce familiarité, on eut dit que son plus grand désir était de soumettre ses idées au creuset de la discussion. Ce n'était pas tant votre approbation qu'il cherchait à à gagner, que l'aveu franc et net de toutes les défectuosités qui vous frappaient dans ses projets ; et plus vous lui posiez d'objections, puis il semblait goûter de charmes dans votre entretien !

Il mûrissait ses plans avec une sagesse peu commune. Combien de fois n'a-t-on pas vu l'accomplissement de quelques-uns de ses projets dont il avait parlé quelques années auparavant, et dont on avait tout lieu de croire l'exécution complètement abandonnée !

Avec quelle prudence extrême il se gardait contre l'orgueil, cette petitesse des grandes âmes, ressort pleinement par le fait suivant : on a trouvé sur lui,

après sa mort, une demi-feuille de papier sur laquelle étaient écrites les résolutions de sa dernière retraite ; on y lisait ces mots : " *Me conserver toujours dans la plus grande humilité.* "

Sa modestie, du reste, était à l'épreuve de tous les traits empoisonnés de la flatterie, et si quelqu'un en sa présence, eût osé lui adresser quelques louanges, son regard sévère n'aurait pas manqué de l'arrêter aux premiers mots.

Sa charité et sa libéralité envers les pauvres n'étaient pas moins grandes. Jamais aucun d'eux ne frappa à sa porte inutilement. Il leur distribuait non seulement le montant entier de ses petites épargnes, mais, qui plus est, à l'époque de sa mort, il avait contracté, à leur seul profit, une dette de près de soixante louis : le seul héritage qu'il ait laissé, et qui a échu à un membre de sa famille. En un mot, il faisait la charité à crédit, et lorsqu'il avait dépensé tout son faible avoir, il distribuait à ses pauvres des bons de crédit pour quelques marchands de la ville.

Lorsqu'il s'agissait de l'avenir de quelque élève pauvre de l'Université, veut-on savoir jusqu'où M. Casault et ses dignes collègues du Séminaire ont poussé l'esprit de désintéressement ? Voici un fait qui n'est venu à ma connaissance que depuis quelques mois seulement, et que je crois me permettre de divulguer.

Il y a quelques années, quelques jeunes élèves de l'Université, chez qui, comme il arrive souvent, les grands talents égalaient l'extrême pauvreté, se trouvaient dans l'impossibilité de continuer leurs études, faute de moyens pécuniaires. Or, on sait que toute la rémunération des Directeurs du Séminaire pour cette noble vie de sacrifices à laquelle ils se sont

voués, se borne à la nourriture, aux vêtements, plus à la modique somme de cinq louis par année à laquelle chacun a droit par les règlements pour les besoins des vacances. Eh bien ! cette somme de cinq louis, sait-on à quel usage elle a été employée depuis quelques années ? Messieurs du Séminaire en ont fait généreusement le sacrifice, et l'ont consacrée en partie à créer des pensions pour les élèves pauvres. Un tel acte de sublime abnégation et de vertu patriotique ne devait pas être perdu pour la postérité.

Pourquoi faut-il, Messieurs, que la vie des hommes de bien soit parfois si malcomprise, et que leur dévouement même et leurs sacrifices deviennent si souvent la source de leurs déboires et de leurs tourments !

Quel bonheur ne serait-ce pas aujourd'hui pour nous, quelle consolation pour la postérité si les derniers jours du fondateur de l'Université s'étaient écoulés dans ce calme et cette paix qu'aurait dû lui assurer une existence aussi bien remplie ! Malheureusement, il n'en a pas été ainsi. Il m'a été donné de le voir cet homme auquel j'avais voué un culte tout particulier, depuis que j'avais le bonheur de le connaître et une reconnaissance sans bornes, depuis le jour où sa main bienveillante avait daigné m'élever à ce poste honorable que j'occupe aujourd'hui, malgré mon faible mérite ; il m'a été donné de le voir la veille même du jour où sa dernière maladie l'a frappé. Il était pâle, faible et souffrant.

Je m'apperçus bientôt que la douleur physique n'était pas sa plus grande douleur ; je vis que son âme était rongée par de nombreuses inquiétudes, et que tout repos lui était refusé : ce repos si nécessaire pour réparer ses forces anéanties. Je compris qu'au

lieu d'un sommeil réparateur, les nuits ne lui apportaient que de cruelles insomnies. " *Il faudra donc toujours lutter !* " me dit-il, avec un accent inexprimable.

Mais, la lutte était finie, au moins pour lui. Depuis longtemps, d'ailleurs, il prévoyait sa fin. Un pressentiment des plus remarquables lui avait fait déclarer à maintes reprises que cette année serait pour lui la dernière ; et dans ce qu'il projetait pour un avenir même rapproché, il ajoutait souvent ces mots : " Si je vis."

Si, au moins, lorsque pressés autour de ce lit de douleur ses collègues et les professeurs de l'Université attendaient avec anxiété la moindre lueur qui pouvait faire renaître quelque espérance, si, au moins, il eût pu, par quelques signes non équivoques, par un seul serrement de main, répondre aux nombreuses questions qui lui étaient adressées ; s'il eût pu nous dire quelques unes de ces bonnes paroles qui semblent comme un écho affaibli des grandes voix de l'éternité, et dont les mourants seuls ont le secret ! Mais non, il n'a semblé se réveiller un peu de sa stupeur léthargique qu'au moment où l'huile sainte a coulé sur son front. Il fallait un grand coup pour détendre les ressorts d'une pareille intelligence, et ce coup, la mort l'a frappé dès le début.

Messieurs, il est des hommes de bien et de génie dont le mérite se fait jour avant la mort, et à qui leurs œuvres rapportent dès cette vie une ample moisson de gloire et de bonheur. M. Casault se serait bien gardé de rechercher l'une ou l'autre : il aurait cru par là affaiblir la part qui l'attendait dans un monde meilleur. Aussi sa mort a-t-elle été le digne couronnement de sa vie ; et jusqu'à son dernier

moment, il a mis autant d'empressement à se dérober aux regards des hommes que d'autres en mettent à les fixer.

Quant à nous, s'il ne nous a pas été donné de le voir heureux et glorifié en ce monde, s'il nous a été refusé de jouir de son bonheur, au moins pour dernière consolation, son œuvre nous reste, ainsi que l'exemple de ses vertus. Et puis si les fleurs et les couronnes que l'on jette sur la tombe sont parfois un peu tardives, il est bon d'ajouter que ce ne sont pas toujours celles qui se fanent le plus vite.

